

Le vieillissement de la population québécoise

François Nault

Volume 19, numéro 2, automne 1990

Vieillesse démographique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010046ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010046ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nault, F. (1990). Le vieillissement de la population québécoise. *Cahiers québécois de démographie*, 19(2), 173–177. <https://doi.org/10.7202/010046ar>

Le vieillissement de la population québécoise

François NAULT *

Définissons d'entrée de jeu ce qu'on entend par vieillissement en démographie. On dit qu'une population vieillit quand la fraction des personnes âgées s'accroît par rapport à celle des jeunes. Il s'agit donc essentiellement d'une question de proportions et de rapports entre effectifs de différents groupes d'âge. Cela n'a rien à voir avec le vieillissement biologique propre à tout être vivant et ce n'est pas non plus simplement une question d'accroissement numérique de la population âgée.

On trouve au tableau 1 quelques-unes des proportions qui servent à décrire le phénomène et qui montrent clairement l'ampleur et la rapidité des changements qui toucheront le Québec au cours des prochaines décennies. Si l'on se fie au scénario moyen des plus récentes projections du BSQ :

— La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au Québec passera de moins d'un dixième en 1986 à plus du quart en 2031. Entre 1986 et 2011, ce sont les moins de 15 ans qui cèdent du terrain au profit des personnes âgées, alors qu'entre 2011 et 2031 c'est au tour de la population active de voir sa représentation diminuer.

— Bien avant 2011, la population active québécoise sera menacée de décroissance puisque l'on ne trouvera à cette date que 80 jeunes de 15 à 19 ans prêts à entrer sur le marché de l'emploi pour 100 personnes de 60 à 64 ans.

— On trouvait, en 1986, deux fois moins de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 15 ans; on en trouvera deux fois plus en 2031.

— On trouvait, en 1986, 15 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 15 à 64 ans; on en trouvera 48 en 2031.

* Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa. Les vues exprimées dans ce texte sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de Statistique Canada.

TABLEAU 1
Quelques indices du vieillissement de la population québécoise

	1986	2011	2031
% 0-14	20,28	14,81	13,24
% 15-64	70,03	69,20	60,02
% 65+	9,69	15,99	26,74
P15-19/P60-64 (%)	165,63	85,04	76,61
P65+/P0-14 (%)	47,78	107,97	201,90
P65+/P20-64 (%)	15,42	25,19	48,53
Âge médian (années)	31,9	43,1	47,2

Source : Scénario de référence du Bureau de la statistique du Québec (1990).

Note : Le scénario de référence du BSQ retient les hypothèses suivantes : 1. une stabilisation de la fécondité à 1,5 enfant par femme, 2. un bilan migratoire annuel positif de 9500 personnes, 3. une espérance de vie croissante, atteignant 77,0 ans pour les hommes et 83,3 ans pour les femmes en 2011.

— En 2031, la moitié de la population aura plus de 47 ans.

À des niveaux réalistes, l'immigration ne peut pas corriger le problème du vieillissement démographique au Québec. La véritable solution serait une reprise de la fécondité mais, comme les chances qu'elle se produise avec vigueur paraissent minces, il vaut mieux chercher à bien identifier les conséquences du phénomène et à voir comment on pourra s'y adapter socialement et économiquement.

Ce qui inquiète le plus, ce sont les conséquences du vieillissement pour les finances publiques et tout d'abord pour le financement des pensions et des rentes versées aux personnes âgées. Pour la population québécoise, ces transferts proviennent des deux paliers de gouvernement :

— Le gouvernement fédéral verse à tout résident canadien de 65 ans et plus une pension de vieillesse majorée suivant le revenu et financée directement par les contribuables.

— La Régie des rentes du Québec verse une rente aux travailleurs ayant cotisé au cours de leur vie active. Le système de la RRQ devait reposer, du moins en partie, sur la capitalisation (les cotisants payant pour leur propre retraite), mais il se dirige, à moins d'un redressement du taux de cotisation que d'aucuns jugent inacceptable¹, vers un système de répartition pure, où ce sont les actifs qui paient pour les retraités.

¹ D'après les dernières analyses actuarielles de la RRQ, pour assurer un équilibre financier à long terme, il faudrait que les travailleurs versent plus de 8 % de leur salaire pendant 40 ans pour ne toucher qu'une rente équivalente au quart de ce salaire.

On s'inquiète ensuite du financement des services de santé et des services sociaux, dont les personnes âgées sont, proportionnellement à leur effectif, grandes consommatrices. Ici, encore une fois, ce sont les actifs qui financent le système.

Ces programmes publics ont été mis en place ou, en tout cas, grandement bonifiés, dans la foulée de l'État-providence des années 1960. Ils constituaient des mesures sociales nécessaires destinées à diminuer la pauvreté navrante des personnes âgées d'alors dans la société québécoise. Leur viabilité financière, dont on se préoccupait peu à l'époque, reposait néanmoins sur les hypothèses soit d'une stabilité du régime démographique, qui assurerait toujours qu'une proportion importante d'actifs (de contribuables) serait présente pour supporter un nombre relativement faible de retraités, soit de la poursuite de la croissance économique, soit des deux. L'évolution démographique récente invalide complètement la première hypothèse et la croissance économique n'a pas été des plus extraordinaires depuis 1976. On se retrouve donc avec une assiette fiscale rétrécie pour combler des besoins croissants qui, par surcroît, sont devenus des droits.

Des signes de tensions intergénérationnelles commencent à poindre. L'imposant déficit fédéral, qu'on n'arrive pas à juguler, laisse l'impression que le Canada a vécu et vit peut-être encore au-dessus de ses moyens, et que la facture est refilée aux prochaines générations. Les Canadiens naissent aujourd'hui très endettés. Les données récentes sur les revenus au Québec montrent que les problèmes de pauvreté les plus aigus concernent maintenant, non plus les personnes âgées, mais bien les moins de 35 ans. Ces jeunes auront-ils les moyens et accepteront-ils de supporter la retraite des générations qui les ont précédés ?

La voix des natalistes se joint à ce discours. «Au lieu de préparer l'avenir en aidant les familles», disent-ils, «les politiques sociales actuelles favorisent le confortable déclin de la population».

Il est donc certain que des réaménagements seront nécessaires et qu'au nom de l'équité des pressions vont s'exercer sur les pensions versées aux personnes âgées au cours des prochaines années, mais on ne sait pas comment cela va se solder. On se souvient de la levée de boucliers face à la proposition du gouvernement Mulroney de désindexer légèrement les pensions.

Les économistes du travail, quant à eux, s'inquiètent du vieillissement de la main-d'oeuvre qui commence à se faire sentir. Le monde du travail était bien adapté à une structure par âge pyramidale. Mais qu'arrive-t-il quand on compte à peu près autant de jeunes actifs que d'actifs d'âge mûr ? Les chances d'avancement des jeunes deviennent plus problématiques, les mouvements latéraux se font plus fréquents et les mouvements verticaux plus difficiles. La gestion d'une main-d'oeuvre plus âgée dont le renouvellement se fait lentement peut être plus compliquée que celle d'une main-d'oeuvre jeune et en expansion.

Dans un contexte de concurrence internationale croissante, le vieillissement de la population en général et celui de la main-d'oeuvre en particulier sont des facteurs qui ne paraissent donc pas très favorables. Mais cette vision pessimiste peut être tempérée car la situation est complexe et l'évolution d'autres tendances sociales pourrait atténuer ces problèmes.

Beaucoup d'économistes sont confiants que la croissance économique permettra d'absorber les coûts supplémentaires des programmes sociaux destinés aux personnes âgées. Rien n'est plus fragile qu'une prévision économique, cela tout le monde le sait, mais, à long terme, des éléments fondamentaux que les démographes sont à même d'identifier existent. La progression de la scolarisation au Québec justifie en soi l'optimisme face à une croissance de la productivité, et l'accroissement de la participation des femmes au marché du travail permettra de prolonger au moins pour un certain temps la croissance de la population active.

On évoque aussi les possibilités de transferts de ressources. Si le nombre de personnes âgées s'accroît, celui des jeunes diminue et l'on peut envisager que des ressources affectées aux jeunes (allocations familiales, éducation, soins en maternité, en pédiatrie...) puissent être réaffectées aux personnes âgées.

Dans le domaine de la santé, les choses ne sont pas aussi simples qu'elles le paraissent de prime abord. L'augmentation du nombre de personnes âgées ne peut qu'accroître la facture globale de la santé au Québec mais, dans le système actuel de gratuité des soins, ce n'est peut-être pas la demande qui est le facteur le plus déterminant du coût mais bien l'offre. Plus il y aura de médecins, plus il y aura d'institutions, d'hôpitaux et de centres d'accueil, bref plus il y aura de services subventionnés par l'État, plus il en coûtera cher à ce dernier. Une certaine

forme de pratique médicale, curative, interventionniste et souvent remise en question pour son efficacité thérapeutique, peut aussi être en cause dans l'augmentation des coûts de la santé plus que ne l'est le vieillissement démographique.

Mais, à notre avis, l'une des clés de la solution des problèmes posés par le vieillissement de la population se trouve dans ce qu'il adviendra des personnes âgées de demain. Comme démographe, on voit très bien à quel point le seuil de la retraite fixé, à la fin du siècle dernier, à 65 ans est maintenant désuet. Les conditions de mortalité de l'époque faisaient en sorte que seulement le tiers des individus l'atteignaient, et leur espérance de vie à cet âge n'était que de six années. Actuellement, pour retrouver des nombres équivalents, c'est à 80 ans qu'il faudrait situer ce seuil pour les hommes et à 85 ans pour les femmes. On l'a pourtant maintenu à 65 ans mais il n'a plus aucune commune mesure avec ce qu'il signifiait au moment où il a été institué.

Il s'est donc créé un temps de vie entre 65 et 80 ans, entre le moment de la retraite et celui de la vieillesse dans ses aspects les plus débilatants, qui est encore à définir. Il y a là tout un potentiel humain de plus en plus important quantitativement et de plus en plus intéressant qualitativement ², mais qui est sous-utilisé voire ignoré.

Le présent numéro ne couvre pas toutes les facettes du phénomène. Tant de comportements sont reliés à l'âge qu'il n'était pas possible de les étudier tous. Mais, en même temps, ce lien n'est généralement pas très rigide, si bien qu'il existe des possibilités d'ajustement et d'adaptation. Il y a toujours moyen de retarder ou d'avancer une décision, un comportement ou un événement selon le contexte dans lequel on se trouve. Il s'ensuit que les conséquences du vieillissement démographique pourraient bien ne pas être aussi dramatiques qu'on le dit parfois. Il faut l'espérer.

Référence

Bureau de la statistique du Québec, 1990. *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions 1986-2046*. Québec, Les Publications du Québec, 397 p.

² Les prochaines générations à prendre leur retraite seront en meilleure santé, plus instruites, et les femmes auront une expérience plus importante du marché du travail que celles d'aujourd'hui.